

BULLETIN MUNICIPAL

Torcé-en-Vallée

JANVIER 2018 - N° 35





Le mot du Maire

PITIE POUR NOS PETITES COMMUNES ...

Depuis quelques années, j'assiste à un lynchage médiatique des 36.000 communes françaises qui, à en croire certaines instances gouvernementales et de grands médias nationaux, seraient responsables de tous les maux de notre pays. Aussi, je voudrais profiter de ces lignes pour rétablir certaines vérités.

En premier lieu, la dette publique française serait due aux communes... FAUX... la part de la dette publique de la strate communale n'est que de 10%. Et, n'oublions pas que contrairement à l'état, la loi interdit de présenter des budgets déficitaires et de recourir à l'emprunt pour financer des dépenses de fonctionnement.

Dès lors, le gouvernement devrait plutôt se réjouir plutôt que se plaindre des 36.000 communes. 80% des français vivent dans des collectivités de moins de 3.000 habitants et la dotation de fonctionnement perçue dans ces petites communes par habitant est inférieure de moitié à ce que touchent les grandes agglomérations.

Tous d'accord pour participer à l'effort de redressement des comptes publics, je pense, que nous avons déjà fait notre part. Ainsi, à Torcé-en-Vallée, notre dotation de fonctionnement a diminué de 75.000 euros depuis 2014 et nous avons supporté de nouvelles charges imposées par l'état. Sans investissement, les dépenses de fonctionnement ne pourront pas diminuer, Comment, par exemple, faire baisser notre consommation électrique de l'éclairage public si nous ne pouvons pas investir dans des dispositifs plus performants ? A force de contraindre à plus de réductions de nos ressources, l'ensemble des communes de France a réduit massivement ses investissements. Ceci est contre-productif pour l'emploi sachant que 75% de l'investissement public est assuré par les communes.

Enfin, alors que les précédents gouvernements avaient fortement incité à recourir aux emplois aidés, leur suppression brutale à trois semaines de la rentrée scolaire a fortement perturbé les services et les budgets.

Je forme le vœu pour cette nouvelle année que s'instaure un vrai dialogue entre l'état et les collectivités territoriales afin que de nouvelles contraintes budgétaires ne soient plus imposées et je vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2018.

Le Maire
Yves Gicquel

Sommaire

Le mot du maire	2
Affaires générales	3
Budget	4-5
Site Internet - Recensement.....	6
Conseil Municipal.....	7
Service Enfance Jeunesse	8-9
La vie à l'école	10
Les nouveaux commerçants	11-12
Les artisans.....	13
Liste des associations.....	14
Dossier Ecole.....	15-18
Les associations	19-26
Infos diverses	27-29
Infos utiles.....	30-31
Calendrier	32

Affaires Générales

Le retour des cycles opère et en cette nouvelle année, chaque foyer va avoir la visite d'un agent recenseur pour collecter des données sociales du 18 janvier au 17 février 2018. Il offre désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Ce moyen est vivement conseillé désormais.

Le recensement permet :

- **d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative**

« Citons quelques cas d'utilisation des chiffres de population : le nombre de conseillers municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'une commune, les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux d'urbanisme, la législation des loyers, la création de pharmacies, l'affichage urbain, etc. »

- **de fournir des données sociodémographiques détaillées sur les individus et les logements pour de nombreuses zones géographiques**

Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs...), etc.

Pour les acteurs privés, le recensement sert aux projets d'implantations d'entreprises ou de commerces et services (marché potentiel offert par les habitants, etc.). Par exemple, un opticien pourra se référer au recensement pour choisir le lieu d'implantation de son magasin

- **de constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee réalisées ultérieurement auprès des ménages**

La LOI NOTRE n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, restructure toujours l'organisation administrative de notre commune et celle de la Communauté de

Communes du Gesnois Bilurien, née de la fusion de la communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois et de la Communauté de Communes du Pays Bilurien, à laquelle nous sommes rattachés.

Le Plan local d'urbanisme Intercommunal est en cours, la compétence Enfance Jeunesse prise par la communauté de Communes reste pour l'instant une gestion déléguée à la commune et la décision sera prise pour cette fin de gestion pour la rentrée 2018. Les personnels de la filière animation vont connaître un changement d'entité de rattachement.

La commune connaît aussi la fin des missions régaliennes pour lesquelles nous faisons office d'intermédiaires de proximité : Cartes grises, passeport, les cartes nationales d'identité où les procédures dématérialisées sont devenues règlementaires.

En définitive, on remet en cause la libre administration des collectivités. On n'est plus maître de l'évolution de notre fonctionnement, de celle de notre endettement, on doit affaiblir nos ressources humaines, on assèche nos capacités fiscales ...Le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement, baisse les moyens de la collectivité, concernant la taxe d'habitation, sa suppression pour 80% des foyers est inquiétante quant à nos ressources.

A l'encontre, la commune reçoit de nouvelles missions puisque les PACS sont désormais contractualisés par l'officier d'état civil ainsi que certaines rectifications d'erreurs matérielles pour des actes d'état civil rédigés dans la commune. Le changement de nom connaît la même procédure, le tribunal n'intervient plus.

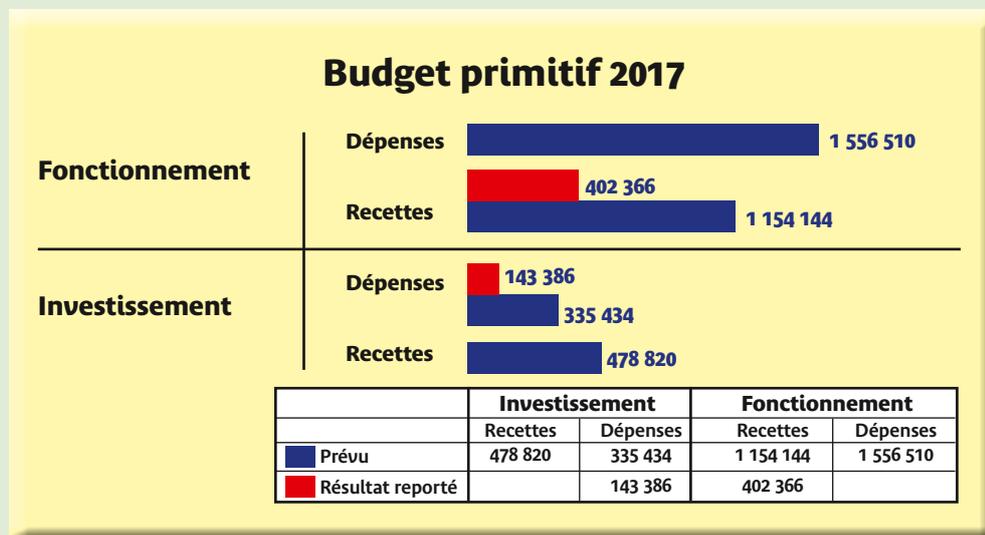
Aussi, avec tous ces changements, mes collaborateurs et moi-même, vous souhaitent une bonne année et une bonne santé 2018.

Annick GUESLE, *secrétaire générale*.



Hélène et Stéphane TROUP
5 Place de l'Eglise
72110 TORCE EN VALLEE
Tél. : 02 43 25 46 82

Le Budget



BUDGET 2017

Finances locales

Le budget général s'équilibre à hauteur de 1 556 510 € en fonctionnement et 478 820 € en investissement.

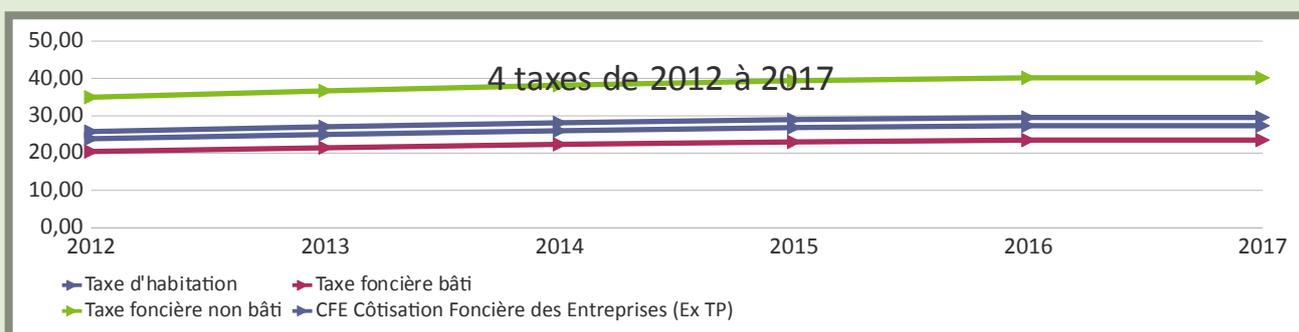
Soucieux de ne pas trop impacter les ménages, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des contributions directes.

Compte tenu du fort endettement de la collectivité, l'Etat a souligné que la situation financière était en meilleur état de santé et commençait à reconstruire notre capacité d'autofinancement.

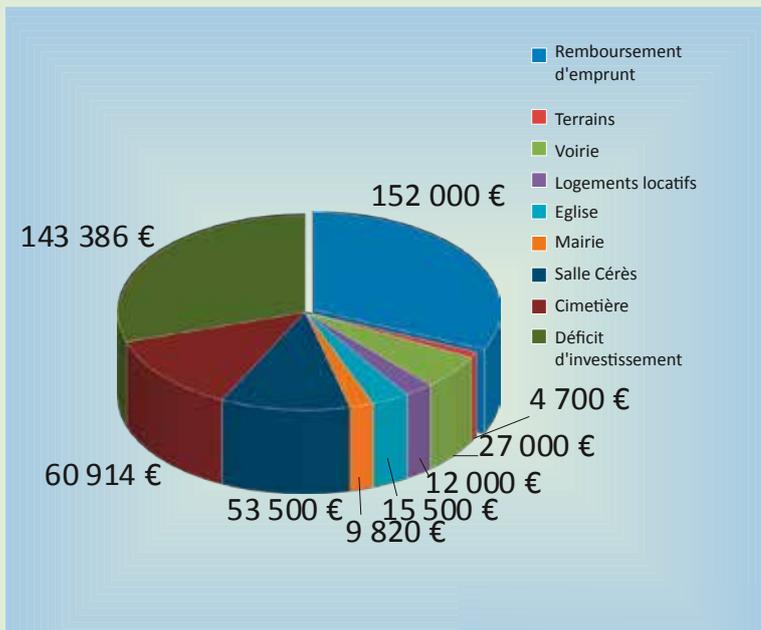
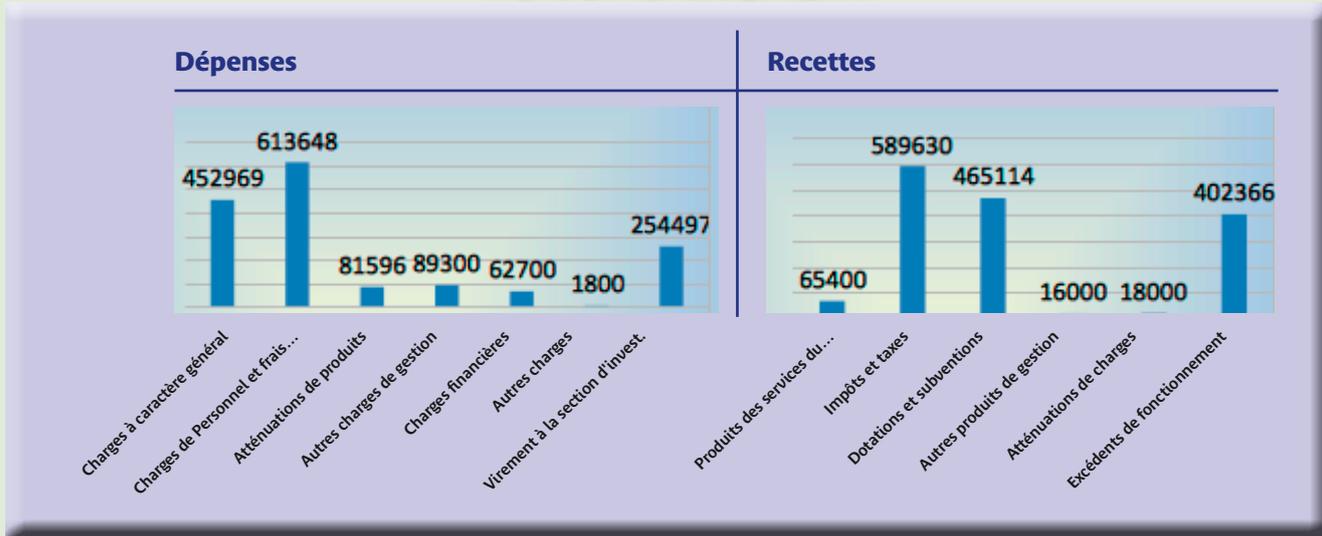
La collectivité a réalisé :

- la réfection de la toiture de l'épicerie,
- la restauration de la vierge à l'enfant,
- le changement de la pompe à chaleur de la salle Cérès,
- l'extension du cimetière en fin d'année

Le projet de logement locatif du 9 rue Notre Dame porté par Sarthe Habitat a été annulé et l'ancienne école et le logement attenant des 7 et 9 rue Notre Dame sont vendus pour 165 000 euros. La commune est en passe d'acquérir le local commercial et technique du 23 rue du Dolmen et 1 route de Francourt, d'une part pour y installer son service technique et les bureaux du SIAEP de la Région de Vive Parence.

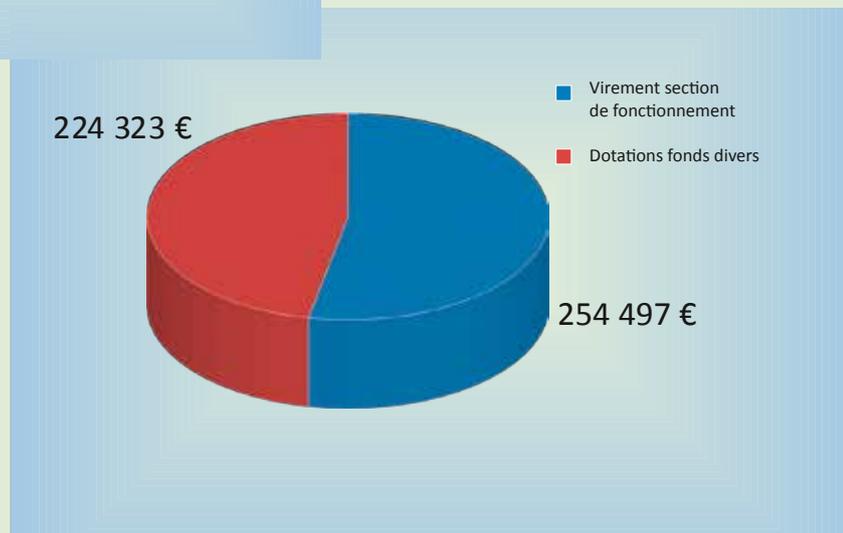


FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES

Site Internet

Site Internet de Torcé en Vallée www.torceenvallee.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune, vous y trouverez des informations utiles telles que :

- des renseignements sur les démarches administratives,
- le détail des services communaux avec les horaires de la mairie, poste, bibliothèque, déchèteries,
- les tarifs des services périscolaires, de la salle Cérès,
- la liste avec les coordonnées des associations, hébergements, des artisans et commerçants de la commune,
- les liens web vers les sites des transports scolaires, des assistantes maternelles...

Vous pouvez télécharger des documents tels que le



dossier de location de la salle Cérès, le dossier d'inscription aux services Enfance-Jeunesse, le calendrier de collecte du SMIRGEOMES ou encore contacter la mairie via un formulaire.

Des informations sont actualisées régulièrement comme les menus du restaurant scolaire, les feuilles d'inscriptions mensuelles des mercredis et de l'accueil périscolaire, les bulletins trimestriels de la commune ou d'autres articles ponctuels...



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



le Conseil Municipal

Liste des commissions du conseil municipal de Torcé en Vallée

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances	Yves Gicquel	Annick Cuisnier – Michel Chaduteau – Didier Guillet – Bruno Hurstel Vincent Guillaume – Céline Mathé
Travaux	Michel Chaduteau	Yves Gicquel – Laurent Guillet – Jean-Michel Royer – Bruno Hurstel Carole Marchal
Loisirs – Jeunesse	Carole Marchal	Yves Gicquel – Jean-Michel Royer – Éric Huchet- Gaëlle Delouche – Émilie Lopes Sylvia Delangle
Communication	Jean-Michel Royer	Yves Gicquel – Vincent Guillaume – Éric Huchet – Carole Marchal Gaëlle Delouche – Émilie Lopes – Josiane Charpentier – Sylvia Delangle Annick Cuisnier
Urbanisme	Yves Gicquel	Michel Chaduteau - Laurent Guillet- Bruno Hurstel – Didier Guillet Vincent Guillaume – Éric Huchet - Céline Mathé
Appels d'offres	Yves Gicquel	Titulaires : Michel Chaduteau - Annick Cuisnier - Josiane Charpentier Suppléants : Didier Guillet – Bruno Hurstel - Carole Marchal
Liste électorale	Yves Gicquel	Jean-Michel Royer –André Lagoute- Josiane Charpentier – Annick Cuisnier

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Syndicat d'eau de la Région de la Vive-Parente	Michel Chaduteau	André Lagoute – Yves Gicquel – Éric Huchet Vincent Guillaume - Josiane Charpentier
SMIRGEOMES	Michel Chaduteau	Annick Cuisnier
Centre social Lares	Yves Gicquel	Carole Marchal
Association des riverains de l'Huisne et de la Vive Parente	Michel Chaduteau	Didier Guillet – Joël Caudron
Pays du Perche Sarthois	Yves Gicquel	Suppléante Céline Mathé
Communauté de Communes du Gesnois Bilurien	Yves Gicquel	Céline Mathé

Liste des membres du conseil municipal

Fonction	PRÉNOM	NOM
Maire	Yves	GICQUEL
Premier Adjoint	Jean-Michel	ROYER
Deuxième Adjoint	Carole	MARCHAL
Troisième Adjoint	Michel	CHADUTEAU
Quatrième Adjoint	Annick	CUISNIER
Membres de l'équipe municipale	Josiane	CHARPENTIER
	Sylvia	DELANGLE
	Gaëlle	DELOUCHE
	Laurent	GUILLET
	Didier	GUILLET
	GUILLERME	Éric
	Vincent	HUCHET
	Bruno	HURSTEL
	Émilie	LOPES
	Céline	MATHÉ

Pour diverses informations :
Contacter la mairie au 02 43 29 37 15

PARMÉ
CHARPENTE
COUVERTURE

- Ossature Bois
- Terrasse Bois
- Démoussage
- Ramonage

NEUF & RÉNOVATION

☎ 02.43.29.36.09
☎ 06.25.25.12.46

La Platellerie
72110 Torcé en Vallée

Service Enfance Jeunesse

La gazette du service Enfance / Jeunesse de Torcé-en-Vallée...

Que de nouveautés en ce début d'année scolaire

- La venue de Madame Virginie Boutantin, coordination et direction du service Enfance / Jeunesse en remplacement de Monsieur Philippe Pillon, parti vers de nouveaux horizons.
- L'organisation avec la mise en œuvre des règlements intérieurs (périscolaire, extrascolaire),
- La mise en place d'un logiciel de facturation (paramétrage des outils informatiques, formation des agents), de nouveaux tarifs, et dernièrement, la mise en place des réservations concernant le périscolaire (périscolaire du matin, du soir et du mercredi). En raison des changements liés à la prise de compétence « Enfance / Jeunesse », depuis le 1^{er} janvier 2017, par la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien.

A présent, toutes les familles qui résident dans la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien peuvent inscrire leur enfant au sein des différents Accueils de Loisirs, Locaux de Jeunes, séjours, durant les vacances scolaires. Les tarifs et règlements intérieurs étant identiques sur l'ensemble du territoire.

Les Accueils de Loisirs sur la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien

Torcé-en-Vallée	www.torceenvallee.fr 02.43.24.21.95
Savigné-l'Evêque	www.savigneleveque.fr 02.43.27.55.96
Lombron	www.mairie-lombron.fr 02.43.74.08.22
Montfort-le-Gesnois	www.montfort-le-gesnois.fr 02.43.76.27.39
Connerré	www.connerre.fr 02.43.76.95.57
Saint-Mars-la-Brière	www.saint-mars-la-briere.fr 02.43.89.70.23
Ardenay-sur-Mérize	www.ardenaysurmerize.fr 02.43.89.92.00
Le-Breil-sur-Mérize	www.cc-paysbilurien.fr 02.43.35.09.50
Bouloire	Site communautaire provisoire

Les familles peuvent prendre contact directement avec la commune concernée, pour toutes informations complémentaires sur les modalités d'accueil et d'inscriptions.

Durant les prochaines vacances de février, deux séjours hiver sont organisés par la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

• Du lundi 26 février au samedi 3 mars 2018 « Séjour Glisse »

- 32 jeunes
- 12/15 ans
- Dominante : Surf/Ski alpin
- 2 cours ESF Surf/Ski Alpin
- Randonnée raquettes

Direction : Emilie (Local Jeunes de Bouloire) avec 3 animateurs

• Du lundi 5 mars au samedi 10 mars 2018 séjour « Les Trappeurs du Mont Mézenc »

- 32 jeunes
- 8/11 ans
- Dominante : Ski de Fond
- Ski de fond
- Grand Jeu du Skieur
- Randonnée raquettes
- Chiens de traîneaux

Direction : Virginie (Savigné l'Evêque/Torcé-en-Vallée) avec 3 animateurs

Le transport s'effectuera en car, au départ des Ateliers Communautaires de Montfort-le-Gesnois (07h30 et retour pour 20h00).

Des permanences pour les préinscriptions se tiendront :

Savigné l'Evêque mercredi 10 janvier 2018 de 10h00 à 13h00
Mairie

Montfort le Gesnois Samedi 13 janvier 2018 de 17h00 à 20h00
Aux Ateliers Communautaires

Bouloire Mercredi 17 janvier 2018 de 17h00 à 20h00
Service Jeunesse

Inscriptions définitives à compter du 27 janvier 2018 : la liste d'inscrits définitive sera disponible sur un lien internet (site CDC).

La réunion d'informations aux familles (commune pour les deux séjours) se déroulera le mercredi 7 février 2018 à 18h45, à l'Espace du Narais, à Saint-Mars-la-Brière.

Gesnois Bilurien
COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRES

Séjours Hiver 2018

« Séjour Glisse » - 12/15 ans
Du lundi 26 février au samedi 3 mars 2018
Hébergement Les Galinottes - Laveissière (15)

« Les Trappeurs du Mont Mézenc » - 8/11 ans
Du lundi 5 mars au samedi 10 mars 2018
Hébergement Les Chalets du Mézenc - Les Etables (43)

Surf/Ski
Ski de fond
Chiens de traîneaux
Luge
Randonnée raquettes
Découverte de la faune

CONTACTS SEJOURS
Emilie : 06.15.45.36.55 ou Virginie : 06.78.19.90.84
sejours@cc-gesnoisbilurien.fr

Pré-inscriptions :
Mercredi 10 janvier 2018 : 17h/20h à la Mairie de Savigné l'Évêque
Samedi 13 janvier 2018 : 10h/13h aux ateliers Communautaires de Montfort le Gesnois (près de la piscine Sittella)
Mercredi 17 janvier 2018 : 17h/20h au Service Jeunesse de Boulaire, rue de la Jugerie

17 places par séjour
Transport en car, hébergement, pension complète, activités, location du matériel, équipements techniques.
Cout des séjours : 120€ (incluant le transport) - 160€ à 220€ -
Sur la base Communautaire de Laveissière - 49 142 3 044 9
Téléphone : 02 41 22 11 11 - Site : www.gesnoisbilurien.fr
100 ans - Site de la région : www.region-pays-de-la-loire.fr

- présentation détaillée des deux séjours
- informations générales sur le projet
- présentation des animateurs
- récupération de tous les dossiers d'inscriptions

Les vacances de la Toussaint

Un petit retour sur les vacances du mois d'octobre, hantées par nos petits monstres d'Halloween.

Durant les vacances, l'équipe d'animation composée de Virginie, directrice, Daphné, directrice adjointe/animatrice, Amélie, Coraline, animatrices à Torcé-en-Vallée, Emeline, animatrice à Saint-Célerin, Nathalie, animatrice à Sillé-le-Philippe et Ludwig, animateur, a mis en œuvre des animations pour et avec les enfants et les jeunes autour du thème d'Halloween.

Ainsi, 56 enfants ont été accueillis sur le centre : 28 enfants de 3 à 6 ans et 28 enfants de 7 à 12 ans.

Monsieur Hervé Aisé, éducateur sportif de l'association « SPORTMANIA », du Mans, est venu initier les plus jeunes à la pratique du Roller, et les plus grands, à la pratique de sports innovants, tels que le Tchoukball, le Flag Football et le Speedminton.

Le jeudi, les enfants ont participé à un après-midi festif « Jeux et goûters » avec les familles. Un grand merci aux enfants, aux familles qui sont venues jouer avec nous et partager ce bel après-midi ensoleillé.

Le centre a été clôturé par une sortie au cinéma. L'entrée des enfants a été très remarquée ! « Des princesses, des monstres, au cinéma »... cela ne passe pas inaperçu !

Calendrier des vacances 2017/2018

Ouverture de l'Accueil de Loisirs de Torcé-en-Vallée, inscriptions :

	Dates des vacances	Dates des inscriptions au Bureau de la Direction
Février	26 février au 3 mars 2018	31 janvier et 1er février de 16h30 à 19h00
Printemps	25 avril au 14 mai 2018	28 et 29 mars de 16h30 à 19h00
Juillet	9 juillet au 3 août 2018	13 et 14 juin de 16h30 à 19h00

Bonne année 2018.

Virginie BOUTANTIN
Coordonnatrice du Service
Torcé-en-Vallée, Saint Célerin-le-Géré, Sillé-le-Philippe

Contacts
Emilie BENOIST 06.15.45.36.55
Virginie BOUTANTIN 06.78.19.90.84

La vie à l'école

Notre rentrée a été marquée par des décisions gouvernementales prises cet été. En effet, il a été décidé d'arrêter les contrats aidés. Cette interdiction n'a pas permis à la mairie de maintenir 3 ATSEM sur l'école en début d'année et la met en difficulté pour maintenir 2 ATSEM à partir de janvier.

L'équipe de l'école reste stable avec une légère baisse des effectifs.

Cette année, 2 projets rythmeront la vie d'école. Nous allons développer un projet musique (adaptation d'un conte traditionnel) sur l'ensemble de l'école, qui débou-

chera sur une prestation lors de la fête de l'école (le 30 juin). Ce projet est mis en place avec Rodolphe, professeur à l'école de musique de Torcé en Vallée.

Nous avons décidé aussi de réveiller « radio Torcé », et de permettre à nos élèves d'animer une radio pendant quelques jours en partenariat avec les Francas du 28 mai au 1er juin.

Attention, il y a un changement de dates des vacances de printemps. C'est officiel, les vacances débuteront le 25 avril au midi, les cours reprendront le lundi 14 mai au matin.

DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Un défibrillateur cardiaque est à disposition du public place de la mairie à côté de la boîte à livres. Cet appareil est accessible à tous et d'une grande simplicité d'utilisation. Il permet d'apporter les premiers soins à une personne en détresse cardiaque. Une fois collées sur la peau du thorax de la victime, les électrodes permettent de transmettre l'activité électrique cardiaque au défibrillateur qui indiquera, selon les cas, s'il faut "choquer" ou non. N'hésitez pas à vous renseigner ou à regarder des démonstrations sur internet.

Vous pouvez sauver une vie !



Nouveau

La boucherie de la tentation de Lombron

vous propose à partir de Mars 2018

Livraison de plateaux repas et commande de viande à domicile tous les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi pour deux jours sur les communes de Torcé en Vallée, St Célerin, La chapelle St Rémy, Lombron et Montfort le Gesnois en remplacement de Mr. Pineau.

Prix selon formule.

Pensez à vous inscrire. Agrément en cours.

02.43.76.27.33 - 06.25.37.16.92

Le Lion d'Or

« Chez Evelyne »

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX - LOTO - EURO MILLIONS



Salle de réunion

7 Place de l'église - 72110 Torcé-en-Vallée

Tel : 02 43 29 46 23

les nouveaux commerçants

CH.A.T (CHEVENON Aménagement Torcé)

Installé à Torcé depuis Mars 2016, M. CHEVENON Christian vous propose des projets clé en main.

- Cuisine
- Salle de bain
- Electricité – Plomberie – Carrelage – Faïence
- Dressing – Rangement
- Parquets
- Isolation et aménagement de combles

Contact :
07 78 21 30 90
09 86 08 94 22
ch.a.t.72110@gmail.com
www.facebook.com / ch.a.t.72110
7, rue Saint Roch
72100 Torcé en Vallée

Agréé RGE



Potager de Touques

Francine vous propose des légumes de saison

- Paniers garnis
- Vente directe
- Drive possible
- Livraison possible sur demande

Je suis également à votre disposition sur les marchés locaux (Sillé-le-Philippe ...).

Nos produits sont également dans les assiettes des jeunes de la cantine de Torcé en Vallée ainsi que dans les rayons de l'épicerie VIVAL.

Contact : 06.78.76.70.79
mail : aupertagerdetouques@outlook.fr
Page facebook :
<https://www.facebook.com/AuPotagerDeTouques/>



Agriculture modérée

Moulin aux céramiques



Mireille Delunsch 06.08.48.44.61
delunsch@wanadoo.fr
Site internet:
www.moulinauxceramiques.com
Site marchand:
Etsy: boutique: mimagine

Passionnée par la forme et la couleur je vous propose sculptures et vaisselle en grès inspirée par les animaux et la nature. J'exécute toute commande pour l'intérieur ou le jardin.

Atelier du peintre

Atelier du Peintre

Peinture intérieure
Peinture extérieure
Bandes placo
Parquet flottant
Vitrification parquet

Peinture et Décoration

06 48 64 33 96
72110 TORCÉ EN VALLÉE

Contact :
06 48 64 33 96
Mail : medel.yvan@orange.fr
11, rue Notre Dame
72110 Torcé en Vallée

A Torcé en Vallée depuis 10 ans,
M. MEDEL ouvre son entreprise de peinture
dans notre village.

M. MEDEL vous propose :

- Peinture d'intérieur et extérieur
- Ravalement de façade
- Pose de parquet, vitrification
- Pose de bandes à placo.

M. MEDEL reste à votre disposition

Les artisans

Liste des artisans et commerçants de la commune

Nicolas BAUDRON	Electricité	Stergann	06 27 53 23 24
William BENGUIGUI	Chambre d'Hôte	Vau	06 10 33 59 75
Sébastien BUSSON	Boulangerie	6 rue Notre Dame	08 20 02 85 76
Myrlène CHEVALIER	L'image de soi	route de Francourt	02 43 23 66 45
Christian CHEVENON	Menuiserie	7 rue Saint Rock	07 78 21 30 90
Philippe DAGRON	Paysagiste	Les Maisons Rouges	02 43 27 56 83
Mireille DELUNSCH	Céramiste	Les Aulnays	06 08 48 44 61
Nicolas GOUESSE	Sarl Gouesse	Touques	07 71 05 60 18
Francine GRIGNÉ	Maraichage	Touques	06 78 76 70 79
Eric HUCHET	Gîte	Les Aulnays	02 43 25 68 30
Cécile LAROUSSE	Chambre d'Hôte	38 bis rue du stade	02 43 52 87 81
Jean-Yves LEGENDRE	EIRL LGD Renov	67 route de Francourt	06 78 02 10 16
Laurent LIGNE	Auto-école	23 rue du Dolmen	02 72 91 34 58
Pascal LOCHET	Maçonnerie	23 rue du Dolmen	02 43 52 15 93
Maxime LOCHET	Maçonnerie	La Fontaine	07 85 56 15 82
Yvan MEDEL	Peintre	11 rue Notre Dame	06 48 64 33 96
Jérôme MORE	Revet'iso	11 Route de Francourt	09 63 64 43 43
Emmanuelle MORIN	Création et entretien	10 Rue de la poste	06 03 25 53 93
Nicolas PARMÉ	Charpente couverture Ossature Bois	La platellerie	09 63 64 43 43
Olivier PATARD	Sarl Patard	Le Champ du Carrefour	02 43 29 38 26
Patrick PETILLEAU	Garage	La lèverie	02 43 29 37 13
Edouard PETIT	Vente et entretien toutes marques	4 Chemin du Gué aux Loups	02 43 29 01 46
Max PICHARD	Dessin	Le Champ de Rose, 13	02 43 29 73 46
Gérard PIOGE	Pépinériste	Le Champ	02 43 29 54 97
Auguste PIOGÉ	Maraichage-apiculture	La Lingère	02 43 29 52 72
Delphine PORTAIS	Torçade	3 bis rue de la Poste	02 43 20 31 84
Evelyne QUAGGIO	Café du Lion d'Or	7 place de l'Eglise	02 43 29 46 23
Florian RIOUX	Taxi Flo	Rue du ch. de la grange BONNÉTABLE	06 79 87 22 19
Stéphane TROUP	Epicerie	6 Place de l'Eglise	02 43 25 46 82
Anthony ZAWORSKI	ACL 72 hygiène / nettoyage	4 Rue du Champ de la Pierre	06 47 48 58 76

**ELECTRICITÉ – PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

sarl

LAGOUTE

L'ESSART 72470 FATINES laurentlagoute@sfr.fr
02 72 16 64 17 – 06 61 17 09 36

Auto
PRIMO

Station ELAN

GARAGE PETILLEAU
Ventes & réparations toutes marques

72110 TORCÉ-EN-VALLÉE
Tél. 02 43 29 37 13
patrick.petilleau@orange.fr

CA
ANJOU MAINE
Toute une banque
pour vous

ALAIN GALLIENNE
DIRECTEUR D'AGENCES
MONTFORT LE GESNOIS
BOULOIRE
DIRECTION COMMERCIALE

Tel 02 43 54 80 80 - Port. 06 71 61 86 07
alain.gallienne@ca-anjou-maine.fr

Les associations

Liste des associations

Association	Président	Adresse	Mail
AFN	TUFFIER Auguste	36 rue du Mans 72110 BEAUFAY	
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	AVIGNON Jean-Luc	15 rue du Stade 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	jeanlucavignon@orange.fr
COMITE DES FÊTES	CHARPENTIER Marcel	Les Rosiers 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	mj.charpentier0509@orange.fr
CULTURE ET PATRIMOINES	BOULAY Roger	12 rue Notre Dame 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	armel.rousseau@laposte.net
ENTR'ACT	MORE Jerome	11 route de Francourt 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	entreact.torce@orange.fr
GENERATIONS MOUVEMENT	MILLET-DERUBE M. Joseph	8, place de l'église 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	gen.mouv.torce@gmail.com
GROUPE SPORTIF DE TORCÉ	LETESSIER Christian	175 Grande Rue 72110 SAVIGNÉ L'ÉVEQUE	letessier.christian@wanadoo.fr
LA VALLEE DES ENFANTS	DEBELLE Denis	10 rue Gisèle Ledru-Madelin 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE	apelavalleedesenfants@gmail.com
LES ETOILES DE MARTINE	CACCIA Maxime	Le Champ du Guignier 72460 SILLÉ-LE-PHILIPPE	maxime.caccia@gmail.com
SAPEURS POMPIERS	FROGER Thierry	8 rue des Vergers 72110 BEAUFAY	thierry_froger@orange.fr
TORCE LOISIRS	BRECHE Damien	Les bois d'Olivier 72110 TORCE-EN-VALLÉE	breche.damien@neuf.fr

PLAQUISTE ET JOINTOYEUR
AMENAGEMENT ET ISOLATION DE COMBLES

EIRL LEGENDRE Jean-Yves

LGD RENOV

67 route de Francourt - 72110 TORCÉ EN VALLÉE
jean-yves.legendre9@orange.fr **06 78 02 10 16**
www.lgdrenov.fr

Un petit clin d'œil de remerciement pour les associations Torcé-Loisirs et La Vallée des enfants qui ont contribué à la vente des objets réalisés par les enfants dans le cadre des TAP. La jolie recette a permis de financer de nouveaux jouets et livres pour l'Accueil de Loisirs. Merci à tous les participants grands comme petits...

 **Nicolas GOUESSE**
07.71.05.60.18

- Plâtrerie • Isolation • Aménagement de combles •
- Menuiserie Bois, Alu, PVC •

SARL GOUESSE Nicolas
Touques
72110 TORCÉ EN VALLÉE sarlgouesse@gmail.com

REVET'ISO

- Ravalement façade
- Pierre à vue
- Enduit gratté
- Isolation thermique
- Neuf & rénovation

Félicie Mouré
09 63 64 43 43
06 89 81 90 84
revetiso@orange.fr - Fax : 02 43 28 28 16
11, route de Francourt - 72110 Torcé en Vallée

Il était une fois... l'école à Torcé

L'enseignement des garçons

A Torcé, les garçons furent, comme à peu près partout, pourvus les premiers d'un instituteur ecclésiastique.

Jusqu'à la Révolution, le collège de Torcé était installé dans l'ancien presbytère, 7 rue Notre Dame et appelé un peu ambitieusement « le collège », et en 1789 il y avait environ 40 élèves. L'instruction qu'ils recevaient, était gratuite et élémentaire, au moins pour la plupart d'entre eux ; on enseignait les premiers éléments de la langue latine à quelques enfants.



Après les troubles de la Révolution et jusqu'en 1848, une écurie située à l'Ogerie est « aménagée » en école des garçons. De 1848 à 1864, les garçons sont transférés dans une petite maison dépendante du prieuré.

En 1864, la commune décide l'achat d'un terrain au bord de la route de Connerré pour y construire une nouvelle école de garçons. C'est en 1869, qu'a lieu le procès-verbal de réception des travaux de la nouvelle école des garçons. L'unique salle de classe mesure 90m², au premier étage le bâtiment accueille aussi la mairie. Dès 1881, la mairie réclame à l'inspection académique la création d'une seconde classe. L'accroissement des effectifs scolaires oblige la municipalité à installer une classe démontable en 1961.

A la récréation jeu de billes (dites canettes) et boulet : on met les canettes dans un cercle tracé au sol, on se recule à 3- 4 m du cercle et chaque enfant lance son boulet pour faire sortir les canettes du cercle.

En 1973, Mr Legeay directeur de l'école des garçons fait valoir ses droits à la retraite pour la rentrée 1973. L'école ne comptera plus que 3 classes. Il est donc dé-

cidé de regrouper tous les élèves rue Notre Dame en 1 seule école 1 seule direction.

Le Conseil municipal décide de vendre l'école des garçons cette même année.

L'enseignement des filles

Il ne semble pas qu'on se soit préoccupé des petites filles avant le début du 18^e s. A ce moment, elles devinrent l'objet des bons soins des pieuses chrétiennes de la paroisse.



A partir de 1784, deux sœurs d'Evron furent logées dans une maison avec jardin et un bâtiment séparé pour faire la classe, grâce à une rente versée par Jacques François Corvasier principal du collège des garçons. L'une d'elles enseignait aux enfants, au nombre d'une trentaine environ, l'écriture, la lecture, le calcul et les ouvrages de couture ; l'autre visitait les malades de la paroisse.

En 1799 la veuve Michelet, qui exerce à Savigné l'Evêque étant dite « de bonnes vie et mœurs et a toujours montré son attachement à la République » est nommée institutrice à Torcé.

En 1884, l'école est décrite : trop petite, en mauvais état, grevée d'une servitude de passage gênante pour la circulation des élèves.

Cette maison d'école des filles occupe un bâtiment appartenant à la commune depuis la Révolution et qui a toujours été la maison des « Dames Sœurs », située à peu près au 10 de l'actuelle rue de la Poste, elle fait l'objet de plusieurs projets de déménagement tout au long du 19^e siècle qui n'aboutiront qu'en 1886.

Et en 1886, suite au legs de l'abbé Lochet d'une maison pour en faire le nouveau presbytère (place de l'actuelle mairie), l'ancien presbytère (7 rue Notre Dame) devient maison d'école pour loger les sœurs et sur le terrain sont construites 2 salles de classe mesurant chacune 7 m de long sur 6 m de large et 4 m de haut séparées par un vestibule large de 2 m ; aménagement dans le jardin, d'une cour pour les récréations et



construction de cabinets à usage des maîtresses et des élèves ; des réparations intérieures peu importantes au logement personnel et mise en état d'un bûcher.

Lors de la construction, 2 salles de classes ont été aménagées pour recevoir maximum 40 élèves chacune. En septembre 1899, il y avait 61 inscrites. Extraits de la séance du conseil municipal du 9/8/1900, urgence à demander la création d'un poste d'adjointe à l'école des filles.

En mai, les filles cueillaient le tilleul sur les arbres de la cour qu'elles allaient vendre par deux en faisant du porte à porte pour faire un peu d'argent pour la coopérative scolaire.

En 1945, la directrice réclame l'ouverture d'une troisième classe car il y a 113 élèves inscrites pour la rentrée. **Au second semestre 1955, une troisième classe est construite à l'angle gauche de la cour**, et on réalise des travaux d'aménagement dans le logement de la directrice. Les classes sont toujours chauffées avec des poêles à charbon. Le chauffage central ne sera installé qu'en 1972. (Comme toujours les garçons sont servis plus vite : avant 1968).

La mixité

En 1950, une **classe maternelle mixte pour les enfants de 6 ans** est installée au rez de chaussée de la vieille maison 7 rue de Notre Dame.

En 1973, suite à la **vente de l'école des Garçons**, route de Connerré, ces derniers sont transférés rue Notre Dame. Le directeur de l'école (Mr Bitous) est logé dans la maison 7 rue Notre Dame. **Trois classes de primaire** : cours préparatoire, élémentaire et moyen.

A la rentrée 1977, l'ouverture d'une classe enfantine avec **les enfants qui auront 4 ans dans l'année**.

En 1992, afin d'accroître le nombre d'élèves et maintenir les 3 postes d'enseignants, il est décidé de réaliser des **transformations pour accueillir les enfants de 3**

ans dès la rentrée suivante. Et la commune embauche une aide maternelle (Laurence ALLICHON) pour assister Mme Marie-Claude MORICE.

En 2001, l'augmentation de la population scolaire ayant entraîné l'attribution d'un quatrième poste d'enseignant, la **construction d'une nouvelle classe** devient indispensable : c'est l'extension à l'arrière de l'école avec vestiaire pour les enfants et sanitaires pour adultes.

A partir de 2014, les locaux de l'ancienne école rue Notre Dame sont alors utilisés par les associations et les assistantes maternelles.

La nouvelle école située derrière la mairie a été construite en 2 temps ; une première tranche ouverte pour la rentrée 2008, comprenant 3 classes de maternelle, cantine et cuisine, une seconde tranche ouverte le 02/01/2014, comprenant 5 classes de primaire.

La cantine

En 1947, création d'une cantine scolaire, Mr Chappard qui tient le café Mimi Pinson, met à la disposition de la commune, 2 salles pour les repas et une pièce pour les vivres pour une cantine scolaire. Il propose également son personnel et son matériel de cuisine.



Photo JP Berlose Crédit CEMJIKA-PERCHE SARTHOIS 2015.

En 1948, la cantine est transférée dans une maison (Mercier) 8 rue des Rosiers, puis installée pour de nombreuses années en face de l'école après **l'achat par la commune en 1950 de la maison 14 rue Notre-Dame** (propriété Tison-Ségouin).

Après un bref séjour salle Cérès, à la rentrée 2007, elle migre dans le nouveau groupe scolaire Marie Pape-Carpantier, la maison et la cantine au 12-14 rue Notre Dame sont vendues en 2006.

Le coût de l'enseignement

Ce n'est qu'à partir de l'Empire que nous avons une idée plus précise de l'organisation de l'enseignement à Torcé : l'école est payante et une rétribution est fixée par la municipalité en fonction du niveau d'apprentissage. Les familles participent aussi au chauffage de l'école. Les enfants des familles les plus pauvres sont admis gratuitement à l'école. Leur nombre et la liste sont fixés par le conseil municipal et visés par le curé.



L'école primaire ne devient gratuite qu'avec la loi Jules Ferry du 16/6/1881 et obligatoire de 6 à 13 ans révolus : loi du 28/3/1882 (puis 14 ans en 1936 et 16 ans en 1959). Mais les fournitures et les livres demeurent à la charge des familles ; c'est pourquoi la commune finance ces achats pour les plus nécessiteux.

En droit, à ce jour, les familles ont toujours à leur charge les achats de livres, dans les faits les communes prennent en charge cette dépense : les livres scolaires sont prêtés aux enfants. Le conseil municipal de Torcé décide la gratuité des livres pour la rentrée 1983-84. De même, il décidera de prendre en charge une partie du prix de revient des repas à la cantine, puis jusqu'à ce que cette compétence passe à la Communauté de Commune, la gratuité des Temps d'Activité Périscolaire « TAP ».

Vie à l'école

Au XX^e siècle, l'école commence à 8H et on y venait à pied en sabots par tous les temps même de plusieurs kilomètres, on portait une blouse, toujours grise pour les garçons, comme le maître. Avant la création de la cantine il fallait apporter son repas que, l'hiver, on réchauffait sur le poêle de la classe.

En 1968, la semaine passe de 30 à 27 heures et les blouses ne sont plus obligatoires. C'est à la rentrée de 1972 que le mercredi remplace le jeudi de repos, mais on va toujours à l'école le samedi matin.

A Torcé comme partout, quand on est sage et studieux, on gagne des bons points qui au bout de dix sont échangés contre une image, mais il y a aussi les punitions. Dès 1834, Guizot précise ; « Les élèves ne



pourront jamais être frappés ». Mais le fait qu'en 1887, un règlement réaffirme qu'il est absolument interdit d'infliger un châtement corporel, en dit long sur la permanence de ces pratiques. Il n'y a pas si longtemps les coups de règle sur les doigts n'étaient pas rares. L'élève indiscipliné encourrait souvent des lignes à copier, des tours de cour mains sur la tête ...

Au 19^e siècle, les grandes vacances durent un mois pendant les moissons. En 1922, les grandes vacances passent à deux mois du 1er août au 30 septembre. Et progressivement elles arrivent à nos dates actuelles.

A la fin de l'année scolaire on attendait avec impatience la distribution des prix, en présence du Conseil Municipal et de la fanfare.



Photo début des années 70.

Avant l'école il y avait à 7H30 une « petite messe » (15-20mn) ; la bonne du curé donnait à chaque présent un jeton et à la fin de la semaine contrôlait l'assiduité. Mais ce garçon n'y allait pas chaque jour.

Comme nous allons commémorer le centenaire de l'armistice en 2018, soulignons que de 1915 à 1918, il n'y a pas de distribution de prix : en 1915 les enfants demandent que les sommes consacrées à l'achat de prix (livres ou livrets de caisse d'épargne) soient données aux victimes de la guerre.

Après la seconde guerre mondiale, la distribution des prix des deux écoles a lieu le dimanche qui précède les grandes vacances (mi-Juillet), dans la cour de l'école des

filles : l'estrade est montée devant la porte face aux familles installées sous les tilleuls. On prépare danses et chants longtemps à l'avance, les maîtresses fabriquent des costumes en crépon. Mais déjà en 1977-78, il n'y a plus de prix, l'année scolaire se termine fin Juin par une « fête des écoles » comme aujourd'hui.

Cet aperçu de l'école à Torcé permet de voir l'éternel balancier : en fonction de la démographie et des finances

communales, des bâtiments changent de destination, des nouveaux se créent, sans cesse le nombre de classe augmente puis diminue. Mais l'école demeure toujours le lieu privilégié de l'alphabétisation, de la sociabilisation de nos enfants.

Source : « L'enseignement à Torcé » fascicule fruit des recherches de l'Association Culture et Patrimoine Torcéens disponible en lecture sur place à la bibliothèque.



MIEL DE PAYS
Auguste PLOGÉ
 MARAICHER - PRODUCTEUR
 APICULTEUR - RÉCOLTANT 
 "La Lingère" - 72110 TORCÉ EN VALLÉE
 Tél. 02 43 29 52 72

L'Image de Soi
 Coiffeur Visagiste

Masculin - Féminin
 Conseils Relooking

1, route de Francourt - 72110 TORCÉ EN VALLEE
02 43 23 66 45

 **SARL SARTHE EXTINCTEURS**
 Vente et entretien toutes marques

Édouard PETIT
06 60 61 18 35
 Tél./Fax 02 43 29 01 46
 sarthextincteurs72@orange.fr

4, chemin du Gué aux Loups - 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE
 SIRET 488 558 495 00039 - APE 4799 A

les associations

Le Comité des Fêtes

Fidèle à son image, le comité des fêtes a présenté diverses activités au cours de l'année 2017 dans le souci de donner un peu de vie et de convivialité à notre village. Toutes les manifestations ont connu une fréquentation identique à l'année précédente. Pour l'année 2018, seul le vtt sera supprimé et remplacé par un loto. Nous adressons tous nos remerciements aux conjointes et conjoints largement sollicités ainsi qu'aux personnes extérieures qui se joignent à nous lors de certaines manifestations (course cycliste et belote). Merci à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé à l'une ou plusieurs de nos activités. Lors de notre assemblée générale une personne a rejoint l'équipe qui compte aujourd'hui 22 bénévoles. Le Comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2018.



Composition de l'équipe

Président : Charpentier Marcel
 1^{er} vice président : Royer Jean Michel
 2^e vice président : Houlbert Gérard
 3^e vice président : Foulard Patrick
 Trésorier : Portais Miguel
 Trésorière adjointe : Charpentier Josiane
 Secrétaire : Rouault Sylvie
 Secrétaire adjointe : Montarou Sylvie
 Membres: Mme Barbier Mélanie, M. Bourel Xavier, Mme Chaumulot Viviane, M. Coret Robert, M. Fagot Franck, M. Houlbert Jérémy, M. Lopes Manuel, M. Mail-lault Jean Michel, Mme Portais Delphine, M. Pouillet Gilles, M. Quaggio Michel, Mme Royer Anne, M. Troup Stéphane, M. Violleau Clément.

Contact :
Marcel Charpentier
 02 43 29 46 85
 06 79 47 27 77

Le Président : M. Charpentier.



A NOTER SUR VOS AGENDAS 

- 21 Janvier : Loto
- 24 Mars : Concours de la chanson
- 13 Mai : Loto
- 13 Juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- 14 Juillet : Méchoui et tir à la carabine
- 2 Septembre : Course Cycliste
- 6 Octobre : Choucroute
- 2-3-4 Novembre : Concours de belote
- 23 Novembre : Assemblée Générale
- 9 Décembre : Arrivée du Père Noel
- 20 Janvier 2019 : loto



Entr'act

La 6^{ème} édition de la fête de la musique a cette année encore été un succès.

Votre présence et votre bonne humeur sont notre récompense.

Nous remercions les institutrices et les instituteurs, les enfants et leur famille, ainsi que Monsieur le maire pour leur implication et leur participation.

Nous invitons les artisans les commerçants de Torcé en vallée qui le désirent à nous rejoindre. Nous vous

donnons rendez-vous le 22 juin 2018 pour fêter la musique ensemble.

Entr'act vous souhaite une très bonne année 2018.

Président : Jérôme Moré.

Contact :
entract.torce@orange.fr
Tel : 06.62.28.67.00

Les associations

Généralions Mouvement

Mme DERUBE-MILLET
02 43 29 78 86
gen.mouv.torce@gmail.com



L'année 2017 a vu des changements au sein du bureau à savoir les nominations de :

Mme DERUBE MILLET présidente

Mr LECOURT vice-président

Mme GICQUEL secrétaire adjointe

Mme BLOT responsable voyages

Les autres postes du bureau restant les mêmes

Parmi les différentes activités « inter-club » proposées tout au long de l'année :

- 25 concours de belote dont 2 à Torcé réunissant plus de 80 personnes
- 18 concours de boules dont 1 à Torcé avec autant de participants
- La randonnée cantonale à Torcé, suivie d'un pique-nique a rassemblé 200 personnes.
- Le repas de fin d'année de Torcé a réuni plus d'une cinquantaine d'adhérents.
- Sans oublier les bals, lotos, tarot, bowling ... ainsi que les voyages choisis par nos adhérents comme Le Puy du Fou, Causerêt, Bagnoles de l'Orne.

Egalement, à Torcé, des innovations en 2017 qui devraient se poursuivre en 2018:

Visites l'après midi clôturées par un goûter: Donjon de Ballon et de ses jardins, Le Vieux Mans en petit train.

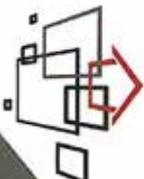
Mise en place d'un atelier de gymnastique douce: tous les lundis matin.

Et depuis toujours, tous les jeudis après-midi sont organisées des réunions amicales, salle de l'ancien presbytère, mais nous déplorons le manque de joueurs de belote. Nous vous rappelons que beaucoup d'autres jeux de société sont aussi à votre disposition et que des marcheuses se retrouvent également pour des promenades lorsque le temps le permet.

Nous espérons vous voir plus nombreux en 2018.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé.

La Présidente, Marie-José DERUBE MILLET.



Neuf
Rénovation
Dépannage

**NICOLAS BAUDRON
ELECTRICITÉ**

06 27 53 23 24
elec.baudron@gmail.com
http://baudron-electricite.jimdo.com



Max PICHARD

DESSIN
BÂTIMENT

Le Champ de Rose - 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE
Tél./Fax 02 43 29 73 46
E-mail : max.pichard@wanadoo.fr

Les associations

Culture et Patrimoine



Pour l'association, l'année se clôture avec un travail de tri et de répertoire des objets contenus dans la sacristie et dans l'église afin de les conserver dans de meilleures conditions. Ces objets sont

sous la responsabilité conjointe de la commune et de la paroisse. C'est donc avec leur soutien et leurs encouragements que nous avons entrepris ce travail indispensable. Après nettoyage de la sacristie et de ses meubles, ornements et objets de culte ont pu réintégrer leurs armoires anciennes, certes inspirant poésie et nostalgie, mais devenues peu pratiques.

Au cours de l'année paroissiens et visiteurs ont pu découvrir une nef d'église débarrassée de ses antiques et obsolètes dispositifs de chauffage qui empêchaient d'apprécier la ligne des piliers.

Dans la suite du dépoussiérage du buffet d'orgue que nous avons entrepris et conjointement avec l'association des Amis des orgues du secteur paroissial de Bonnétable nous préparons l'intervention d'un facteur d'orgue qui rendra l'instrument jouable. Les deux associations prendront en charge la facture de cette réparation ; la restauration véritable viendra lorsque nous serons devenus très riches grâce à notre participation à la brocante de juillet !

Et puis, toujours la satisfaction rare de tenir une porte d'église ouverte presque chaque jour : ce qui, par les temps qui courent, devient une rareté absolue. Grâce à notre vice-président qui, à l'occasion, permet l'accès du sanctuaire à quelques groupes de visiteurs.

Détente et plaisir de la ballade nous ont rassemblé au cours d'une visite au village fleuri de Chedigny qui pourrait être un formidable exemple d'aménagement réussi d'un centre de village. Il a reçu la distinction, unique pour un village, de « jardin remarquable ».

L'association va pour l'an prochain réfléchir aux actions qui pourraient valoriser la mise en place de la statue de terre cuite (vierge à l'enfant XVIème siècle) dont nous avons pris en charge la restauration ainsi que la remise en « musique » des orgues.

L'association Culture et Patrimoine Torcéen tient à remercier particulièrement l'association du Comice 2016, pour le don fait à notre association, à l'issue de la clôture des résultats financiers.

Nous adressons également nos remerciements à la municipalité pour son aide dans le dossier de restauration de la statue en terre cuite de "La Vierge à l'Enfant" (XVI^eSiècle). Cette dernière a retrouvé son écrin dans le chœur de Notre Dame de Torcé. Sa présence fera l'objet en 2018, d'un travail de l'association sur la renommée de la statuaire en terre cuite au XVI^e siècle dans Le Maine.

Le Président, Roger BOULAY.

Prochaine AG: vendredi 26 janvier 2017, salle du Presbytère, 20h30.

Contact
Culture et Patrimoine Torcéen
Adhésion : 10€/an
Roger Boulay : 06/70/21/83/70
Armel Rousseau : 06/86/51/30/92
Vincent Guillerme : 06/33/28/64/14

«La Vallée des Enfants»



L'Association des Parents d'Elèves « La Vallée des Enfants » organisera cette année de nouvelles actions

afin d'apporter un soutien à l'école, de contribuer à son animation et de parvenir à subventionner des projets scolaires. Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et nous aider à mener à bien ces actions, n'hésitez pas à nous contacter !

A bientôt !

Les membres du bureau « La vallée des Enfants »

A VOS AGENDAS



Du 15 au 26 janvier 2018

Benne de papiers. Dès à présent, commencez à stocker. Chaque tonne de papier récolté rapportera de l'argent à l'école.

Printemps 2018 : Vente de brioches (à confirmer)

Dimanche 18 mars 2018 : Carnaval de l'école

Avril-mai (à déterminer)

Du 18 au 28 juin 2018

Benne de papiers. Dès à présent, commencez à stocker. Chaque tonne de papier récolté rapportera de l'argent à l'école.

Samedi 30 juin 2018 : Fête de l'école

Vendredi 21 septembre 2018 : Assemblée générale

apelavalleedesenfants@gmail.com
page facebook :
APE "La Vallée des enfants" de Torcé en Vallée

Les associations

Centre d'Incendie et de Secours



Fin novembre, nous sommes intervenus à 214 reprises. C'est 37 % de plus que l'année précédente.

Le nombre d'interventions sur notre secteur est stable. Cette augmentation est à mettre sur le compte d'un rayon d'action plus étendu depuis la mise en service d'ARTEMIS en juin 2016.

Difficile d'évoquer l'activité opérationnelle sans parler des carences. Nous en comptons une quinzaine cette année. Elles se produisent la semaine en journée aux heures ou les sapeurs-pompiers volontaires sont à leur travail.

A ce jour, le CIS de BEAUFAY est composé de 34 Sapeurs-Pompiers dont 8 femmes

Loïc PINEAU nous ayant quitté après 20 ans de service, nous avons cependant compensé ce départ par deux recrutements.

Romain GAINCHE, 23 ans, vient de se fixer durablement à Beaufay et représente avec tous les autres jeunes de cette génération l'avenir de notre centre de secours.

Teddy COTEREAU, après sa formation de JSP à Bonnetable, nous a rejoint car nous sommes le centre de secours le plus proche de son domicile à Courcemont.

A 17 ans, c'est une période charnière dans sa vie qui débute. A cet âge, l'orientation professionnelle, la vie associative, familiale sont en pleine évolution. Pour nous, l'objectif est de l'aider à s'intégrer pleinement dans sa vie de pompier pour qu'il le reste de façon durable et même si ça doit être ailleurs qu'à BEAUFAY.

N'ayant pas de section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, c'est la modeste contribution que nous pouvons apporter à l'intégration de ces jeunes.

La traditionnelle cérémonie de Ste Barbe, aura permis de mettre en avant le dynamisme du centre au travers des médailles, diplômes et grades décernés.

Médailles d'honneur :

Médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels

Capitaine Thierry FROGER

Médaille de vermeil pour 25 ans de service

Adjudant-Chef Yannick GAUTIER

Médaille d'argent pour 20 ans de service

Sergent-chef Sabine THOMAS

Caporal-Chef Mickael THOMAS

Médaille de bronze pour 10 ans de service

Caporal-Chef Samuel CADEAU

Caporal-Chef Cédric MECHE

Sergent Bertrand BOUTTIER

Sergent-Chef Nicolas GAUDIN

Sergent-Chef Jean Yves LEGENDRE

Sergent-Chef Christophe NAVEAU

Sergent-Chef Jean Bernard ROBERT

Adjudant Olivier LE CORF

Adjudant-Chef David NEVEU

Promotions aux grades et distinctions :

Adjudant-Chef Arnaud GOUPIL

David NEVEU

Adjudant Olivier LE CORF

Sergent-Chef Sabine THOMAS

Jean Yves LEGENDRE

Caporal-Chef Charlene TOSTAIN

Caporal Jessica BESNARD

John PAILLARD

Sapeur 1^{ère} Classe Emilie VAUPRE

Attestations de réussite formations :

Formation initiale module interventions diverses

Romain GAINCHE, Emilie VAUPRE,

Alexandre MARCHAND

Formation initiale module secours à personnes

Romain GAINCHE, Emilie VAUPRE,

Alexandre MARCHAND

Formation initiale module incendie

Emilie VAUPRE

Formation DECI (défense externe contre l'incendie)

Jean-Yves LEGENDRE

Formation Protocoles infirmiers soins d'urgence

Vincent BALLESTEROS

Diplômes

Equipier SPV (Sapeur-pompier volontaire) : Emilie VAUPRE

Chef d'équipe SPV : Jessica BESNARD

John PAILLARD

Chef d'agrès feu de forêts : Pascal HERTAUX

Conducteur tout terrain

Olivier LE CORF, Bertrand BOUTTIER

Le 22 octobre la 1^{ère} édition du BEAUFAY TRAIL aura été un grand succès. Après quelques mois de préparation, nous étions environ 70 bénévoles (jeunes et anciens pompiers avec conjoint et enfants) pour accueillir près de 500 participants qui nous ont félicités pour la qualité de l'organisation.

Rendez-vous est donné pour la 2^{ème} édition le 09 septembre 2018.

Retrouvez nous sur notre site dédié : <https://www.beaufaytrail.fr/>

Le succès de cette 1^{ère} édition nous a permis de faire un don d'environ 10% de la recette à l'œuvre des pupilles

Les associations

orphelins de sapeurs-pompiers. Le chèque a officiellement été remis au président de l'union départementale lors de la Sainte Barbe, en présence de nos sponsors et partenaires.

Pour Benjamin BOUTTIER, les années se suivent sportivement car après deux titres de champion de France

de Cyclisme Sapeurs-Pompiers en 2014 et 2015, il a récidivé cette année dans les Yvelines.

La prochaine édition aura lieu à Saintes en 2018.

Quentin FROGER après 2 années d'absence et Teddy COTEREAU nouvellement recruté, pourront aussi aller défendre les couleurs locales et départementales.



Atelier du Peintre

- Peinture intérieure
- Peinture extérieure
- Bandes placo
- Parquet flottant
- Vitrification parquet

Peinture et Décoration

06 48 64 33 96

72110 TORCÉ EN VALLÉE

Château des Aulnays 72110, Torcé en Vallée

gîte et réceptions Concerts et expositions

www.chateaudesaulnays.com tel : 06 08 69 68 38

CH. A. T.

Christian Chevenon

AMENAGEMENT - TORCE

- CUISINE
- SALLE DE BAINS
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- DRESSING
- PARQUET
- CARRELAGE
- FAIENCE
- ISOLATION
- AMENAGEMENT DE COMBLES

ch.a.t.72110@gmail.com
www.facebook.com/ch.a.t.72110

09 86 08 94 22 — 07 78 21 30 90

7. rue Saint Roch 72100 Torcé en Vallée

Les associations

Groupe sportif Moto Cross

2017, une année qui restera dans la mémoire des passionnés de Motocross et Side-Car Cross.



Pour la première fois depuis 1998, la Fédération Française de Motocyclisme a missionné Monsieur Jean-Pierre FOREST, Président de Commission Nationale de Motocross, pour auditer l'organisation de notre épreuve du 25 Mai 2017.

Cet élu de la FFM, habitué des grandes épreuves nationales et internationales a été surpris du niveau de préparation de la piste, du professionnalisme des bénévoles, du dispositif de sécurité et plus particulièrement du nombre important de commissaires de piste pour assurer la sécurité des pilotes, de la modernité des infrastructures respectueuses de l'environnement et surtout du public présent pour assister à cette manifestation du Jeudi de l'Ascension.

Ce fut également, l'occasion d'échanger sur les attentes de notre association et les contraintes règlementaires qui pèsent sur le budget du club et la motivation des dirigeants de l'activité sportive.

Nous avons pu prolonger ces échanges avec Monsieur Jacques BOLLE, Président de la Fédération Française de Motocyclisme, au cours du Grand Prix de France à Ernée. Nous avons insisté sur le fait que la perennité du club passait par deux incontournables : la date historique du Jeudi de l'Ascension et l'organisation d'une épreuve de Side-Car Cross.

A priori, les arguments avancés ont été convaincants puisque la décision prise par la Commission Nationale de Motocross en 2016 pour retirer du calendrier du Championnat de France les épreuves organisées en semaine et à une date proche d'une manche de Championnat du Monde a été suspendue.

En effet, il y a quelques semaines, la Fédération Française de Motocyclisme a validé le calendrier des épreuves du Championnat de France pour la saison

2018. La candidature du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée pour l'organisation d'une épreuve de Championnat de France de Side-car Cross International a été retenue.

En 2017, Torcé-en-Vallée a été l'épreuve de Championnat de France de Side-car Cross qui a enregistré le plus grand nombre de spectateurs. Ce nouveau succès populaire devrait nous permettre d'achever, avant l'épreuve de 2018, notre programme de restauration des locaux avec comme objectifs majeurs le confort des bénévoles et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

Pour montrer notre implication dans la vie locale et notre soutien à l'activité associative de Torcé-en-Vallée, nous avons souhaité ouvrir davantage le terrain de Motocross aux autres associations.

Les premiers retours sont plutôt encourageants. En 2017, la fête de l'école s'est déroulée pour la première fois sur le terrain et plus récemment, pendant les vacances de la Toussaint, des cours de battucada ont été dispensés dans la nouvelle salle. De nouveaux liens se sont créés lors de l'organisation du comice agricole en septembre 2016 et nous espérons les développer encore un peu plus dans les années à venir.

Pour finir, nous sommes fiers de la performance réalisée par le jeune équipage de Side-car Cross sociétaire du GS TORCE composé de Thomas HAMARD et Simon VILLAINES qui a été sélectionné en équipe de France (3 équipages par nation) pour disputer le Championnat d'Europe des Nations. Après l'épreuve disputée sur le circuit de Cingoli en Italie, ils offrent à la France une place de Vice-Champion d'Europe des Nations.

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi de l'Ascension 10 Mai 2018 pour un Moto-Cross et Side-Car-Cross avec la participation de nombreux compétiteurs qui évoluent dans les Championnats Internationaux.

A Toutes et à Tous, Bonne Année 2018.

**Le Comité Directeur
du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée.**



**Contact :
Christian Letessier
02 43 27 97 15**

les associations

Les Etoiles de Martine

Les Etoiles de Martine sont en pleine répétition pour le gala du 23 juin 2018. Cette année nous avons 5 groupes de 3 à 17 ans et chaque groupe a déjà appris 2 chorégraphies. Il faut savoir que chaque groupe fera 4 chorégraphies plus l'ouverture et le final. Evidemment les grandes feront minimum 6 chorégraphies plus des medleys qu'elles auront choisi et créé le tout avec l'aval de Martine. Pour la première année pour le gala les bénévoles laisseront leur places à des professionnels pour toute la technique du gala (lumières, effets spéciaux et musique). Nos bénévoles ne sont pas au chômage car ils sont déjà à pied d'œuvre pour la conception des décors et la confection des costumes. Je suis sur que Martine nous prépare comme à son habitude un grand show avec ses élèves. En conclusion, les enfants travaillent beaucoup dans la joie et la bonne humeur.

Les Etoiles de Martine vous souhaitent un joyeux Noël et surtout pour l'année 2018 tous nos vœux de bonheur, santé et joie.

Le Président
Maxime CACCIA



Contact
MARTINE
06.77.04.04.35
lesetoilesdemartine@gmail.com



Les associations

Torcé Loisirs

A l'occasion de cette nouvelle année, Torcé Loisirs tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association lors des manifestations annuelles et ceux qui effectuent les permanences hebdomadaires à la bibliothèque du village.

L'ensemble des manifestations a pour but de financer des activités culturelles et de loisirs à Torcé en Vallée (Bibliothèque, Sculpture, Musique...)

Nous vous rappelons que la **bibliothèque** permet d'emprunter gratuitement de nombreux livres et magazines pour enfants et adultes, qui sont renouvelés régulièrement, **plus de 5000 livres disponibles**. Un accès libre à Internet est aussi disponible avec la possibilité d'imprimer.

L'association Torcé Loisirs vous rappelle qu'elle organise des **cours de sculptures sur pierre** pour tout public. Vous pouvez essayer lors d'une séance le mardi de 18h à 20h ou à l'occasion de stages d'initiation sur un week-end ou lors de vacances au château de Bois Doublé à St Célerin.



Pour tous renseignements, contactez Mme Rouxelin au 06 14 49 56 07 ou par mail à natscuptures@aol.com.

Une **nouvelle activité de musique** est proposée depuis Septembre 2017 sur Torcé en Vallée. Différentes prestations sont proposées par Mr PALLUY Rodolphe pour les adultes et les plus jeunes : cours individuel ou collectif de Piano, Guitare, Batterie.

Des ateliers de Musique Actuelle ou de Batucada sont proposés pendant les vacances scolaires.



N'hésitez pas à contacter l'association ou Mr PALLUY au 07 86 56 74 08 pour plus d'informations.

Dans nos activités ponctuelles, cette année nous avons organisé notre premier concours de Pétanques sur la journée du 13 Mai, qui a attiré une quarantaine de personnes dont de nombreux Torcéens. Les participants ont apprécié la prestation, avec l'occasion de manger ensemble le midi, ainsi que l'ambiance conviviale. Cette manifestation est donc reconduite l'année prochaine pour remettre en jeu la coupe le 26 Mai 2018.

Nous avons organisé une **soirée Repas Karaoké Danse** le 18 Novembre qui a attiré une cinquantaine de personnes. Cette dernière sera remplacée en 2018 par une soirée dansante avec repas sur le thème des années 80-90 le 17 Février 2018.

Les traditionnels événements ; **Bric à Brac**, le premier dimanche de Juillet, et **Marché de Noël**, le premier dimanche de décembre, qui permettent d'animer le village avec des exposants toujours au rendez-vous, seront bien entendus renouvelés en 2018.

Pour conclure, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2018 !

Toute l'équipe de Torcé Loisirs.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou suggestions de nouvelles activités :

Président : Damien Breche - 06 01 83 12 63
breche.damien@neuf.fr

Président Adjoint : Mickaël Dumans
Trésorière : Eva Colombe - 02 43 24 18 58
eva.colombe@neuf.fr

Trésorière Adjointe : Magalie Bureau
Secrétaire : Gaëlle Delouche
06 18 94 10 21 - gaelledelouche@sfr.fr

Secrétaire Adjointe : Karine Bourdais
Autres membres : Yves Loison, Yves Gicquel, Chantal Langlais, Eric Legrand, Eric Gicquel, Janine Loison, Franck Nielsen, Nathalie Rouxelin

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi	15h30 – 18h00
Samedi et dimanche	10h00 – 12h00

Infos diverses

Horaires déchetterie

LOMBRON - Le Paturail - Tél. 02 43 20 93 23			
Eté (1 ^{er} Avr./27 Oct.)		Hiver (27 Oct./31 Mars)	
Lundi	9h - 12h	Lundi	9h - 12h
Mardi	Fermée	Mardi	Fermée
Mercredi	14h - 18h	Mercredi	14h - 17h
Jeudi	Fermée	Jeudi	Fermée
Vendredi	14h - 18h	Vendredi	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	Samedi	9h - 12h

SAVIGNÉ-L'EVÊQUE - Passe-Vite - 02 43 27 88 16			
Eté (1 ^{er} Avr./27 Oct.)		Hiver (27 Oct./31 Mars)	
Lundi	14h - 18h30	Lundi	14h - 17h30
Mardi	Fermée	Mardi	Fermée
Mercredi	9h-12h/14h-18h30	Mercredi	9h - 12h/14h - 17h30
Jeudi	Fermée	Jeudi	Fermée
Vendredi	9h-12h/14h-18h30	Vendredi	9h - 12h/14h - 17h30
Samedi	9h-12h/14h-17h30	Samedi	9h - 12h/14h - 17h30

Tarifs Salle Cérés

Tarifs de location de la salle Cérés (Réservation en mairie)							
2, rue de la Poste - 72110 Torcé-en-Vallée - Tél. 02 43 29 37 15 - Fax 02 43 29 50 25 - email : mairie.torce.72@wanadoo.fr							
au 1 ^{er} janvier 2018	résidents de la commune	associations de la commune	non résidents de la commune		résidents de la commune	associations de la commune	non résidents de la com
Grande salle				Petite salle			
1/2 jour semaine		21 €		1/2 journée	44 €	11 €	55 €
1 jour semaine	166 €	42 €	218 €	1 jour semaine	89 €	22 €	109 €
1 jour week-end	281 €	89 €	339 €	1 jour week-end et jour férié	131 €	44 €	198 €
2 jours samedi- dimanche	385 €	176 €	547 €	avec cuisine en supplément	+42 €	+42 €	+42 €
vend. 14h + sam. + dim. lun. 9h	437 €	265 €	624 €	Sonorisation en supplément	71 €	71 €	71 €
				Réveillon de St-Sylvestre	1 530 €	1 530 €	1 530 €
Majoration pour ménage éventuel : 100 €							

Horaires de passage du Bus TIS ligne n°12 , Le MANS / MAMERS

En direction du MANS	1	2	3	4	5		
	lundi au vendredi	Lundi au vendredi	lundi au samedi	lundi au samedi	vendredi		
Torcé , Dolmen	06:40		09:02	13:52	18:42		
Torcé , Muguet	06:41		09:04				
Torcé , La Petite Montabonnière	06:44	06:58			18:46		
Pendant les vacances scolaires : uniquement les horaires 1 et 4							
En direction de BONNETABLE - MAMERS	1	2	3	4	5	6	7
	lundi	mercredi	mercredi	lundi au vendredi	lundi au vendredi	samedi	lundi au vendredi
Torcé , La Petite Montabonnière		12:57	14:59	16:33	18:07		18:59
Torcé , Muguet		13:01	15:01	16:35	18:10		19:01
Torcé , Dolmen	06:57	13:04	15:02	16:37	18:12	18:10	19:03
Pendant les vacances scolaires : uniquement les horaires 6 et 7							

Pour de plus amples renseignements adressez vous au TIS : 02 43 39 90 72 ou sur le site internet www.lestis.72.com

Infos diverses



Le Perche Sarthois

Des aides pour les artisans et les commerçants

Les artisans et commerçants ayant des projets d'investissements (équipements, mobiliers, ...) peuvent, sous conditions, bénéficier de subventions au titre du dispositif régional MACS. Les crédits européens peuvent compléter l'aide. Renseignements Pays du Perche Sarthois – Pierre-Jean Salinesi

Le Perche Sarthois à vélo

Le Perche Sarthois propose de partir à la découverte du territoire à vélo. Par l'intermédiaire des 10 boucles de 37 à 67 kilomètres, découvrez le patrimoine architectural et paysager du Pays d'art et d'histoire.

Les tracés des différentes boucles sont téléchargeables sur le site du Perche Sarthois, rubrique balades et randonnées.

Pour faciliter votre découverte, des vélos à assistance électrique fournis par le Pays du Perche Sarthois sont disponibles à la location de mai à septembre.

Enfin, pour votre pique-nique, déjeunez local en vous rapprochant des quatre prestataires « Le Bon Picnic » du Perche Sarthois. Ces artisans locaux vous prépareront un panier repas complet exclusivement composé de produits du terroir (*La Maison des Rillettes* à Connerré, *La Charcuterie de l'Huisne* à La Ferté-Bernard, *la Bouche-rie-Charcuterie Joubert* à Saint-Calais et *la charcuterie des Fins Gourmets* à Bonnétable).

Une bonne nouvelle pour le Pays d'art et d'histoire qui fêtera ses 20 ans en 2018.

Pour tout renseignement complémentaire :

Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun,
72404 La Ferté-Bernard - 02.43.60.72.77
www.perche-sarthois.fr

<https://www.facebook.com/perchesarthois>

Sur Torcé en Vallée, plusieurs assistantes maternelles se proposent de garder vos enfants. Vous trouverez la liste à jour ainsi que d'autres informations utiles sur le site internet dédié du conseil général :

<https://assmat.sarthe.fr>

Coiffure TORÇADE

Delphine

02 43 20 31 84

Ouvert du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
le samedi de 8 h 30 à 16 h

3 bis, rue de la Poste
72110 TORCÉ-EN-VALLÉE



Authentiques
Fruits &
légumes du
Terroir

AUX POTAGER DE TOUQUES



Tél. 02 43 24 19 62

FRANCINE GRIGNÉ
Chef d'Exploitation

Lieu dit "Touques" 72110 TORCÉ EN VALLÉE
auxpotagerdetouques@ovh.fr



CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE BONNÉTABLE
7, rue du Maréchal Leclerc - 72110 BONNETABLE
Tél. 0820 028 576
(service 0,12 €/mn + prix appel)

Contactez votre conseiller,
consulter le solde de vos comptes,
déclarer un sinistre, une opposition,
connaître les horaires de votre caisse...

**Rendez-vous
sur notre site
www.creditmutuel.fr**

Infos diverses

Services & Permanences au Centre Social LARES



Petite enfance

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) Permanences dans les communes les matins et accueil sur RDV mardi jeudi et vendredi de 13h45 à 17 h - 02 43 76 70 25

LES MULTI ACCUEILS

Lombron :
"Les Queniaux"
La Tasse Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Réservation au 02 43 89 47 44

Montfort-le-Gesnois
"Le Mille Pattes"
53 rue H.-Broutelle Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Réservation au 02 43 89 87 96

Connerré
"La maison des lutins"
Avenue de Verdun Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Réservation au 02 43 82 53 37

Saint Corneille
« Le jardin des p'tits loups »
3 allée des hortensias Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30



Permanences extérieures

ASSISTANTE SOCIALE
Mme MARQUENTIN - Jeudi 9h - 12h

CARSAT
1er mardi du mois - Sur rendez-vous

FAMILLES RURALES
Mme CISSÉ - Le Mans - 02 43 39 75 01
Mardi 14h - 16h

MISSION LOCALE
Sur rendez-vous - 02 43 71 70 33 La Ferté-Bernard

P.M.I PESEE
1 Jeudi sur 2 sur RDV 02 43 89 50 29

R.S.A - Sur rendez-vous - 02.43.89.50.29

Permanences du Centre Social

PSYCHOLOGUE
Mme Candice TEP - Sur rendez-vous - 06.66.59.30.28

SHIATSU
Mme LANDRY Nathalie - Sur RDV au 06.82.90.77.20

HYPNOSE ERICKSONIENNE
M. LÉGER Jean-Pierre - Sur RDV au 06.25.66.37.71

CONCILIATEUR DE JUSTICE
M. BOULAY - 1er Mardi et 3e Jeudi - de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 02.43.76.70.25

ACCOMPAGNANTE ÉNERGÉTIQUE ET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
Mme ROBIN, sur rendez-vous au 06 78 16 04 09

CIDFF
Mme CAUSY - 2e et 4e mardi
Sur rendez-vous au 02.43.76.70.25

ALCOOL ECOUTE
2eme mardi du mois - 20h - Salle rue Thoury

CYBER BASE EMPLOI
Lundi au Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h (animateurs présents)

ENCADREMENT - PATCHWORK - COUTURE
Jeudi de 13h45 à 16h15

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Mardi et samedi 9h00-12h00 - Jeudi 14h00-18h00
Paniers de produits bio issus des producteurs locaux

WEIGHT WATCHERS
Mardi de 17h30 à 20h - Salle Thoury

LIEU D'ECOUTE
Mardi 9h-12h - Samedi 9h-12h (1er et 3e samedi du mois). A l'Epicerie Solidaire

NATURAPATHIE ET ATELIERS CUISINE
Mme MANGA - Sur rendez-vous - 06.63.77.80.60

TRICOT
Mardi 14h-16h30

GYM DOUCE
Mme DURAND-LEBEAU - Samedi 9h30-11h30
06 58 63 31 00

ANGLAIS
Lundi 19h-20h

SOPHROLOGIE
Mme FLECHARD - Sur rendez-vous - 06 51 90 24 14

1 place Jacques Moreau
72450 Montfort le Gesnois - 02 43 76 70 25
<https://www.facebook.com/centre-social-montfort-le-gesnois-714748111992766>

Retrouvez ces actualités
sur la page Facebook :
Centre Social LARES

Infos utiles

Informations utiles

Mairie de Torcé-en-Vallée

2, rue de la Poste - Tel: 02 43 29 37 15 - Fax: 02 43 29 50 25
E-mail: mairie.torce.72@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi, jeudi, vendredi 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00. Mercredi 9 h 00 à 12 h 00.

Personnel communal

Secrétariat Général : Annick Guesle

Accueil – service population et urbanisme

Aurélie Poupard, Marie Virlouvét

Service accueil de Loisirs:

02 43 24 21 95 - 06 78 19 90 84

Direction des accueils de Loisirs

Virginie Boutantin, Laura Pelé, Amandine Guillet, Cindy Locht, Chloé Pupin, Coraline Lecomte, Amélie Cabaret

Groupe scolaire Marie Pape-Carpantier: 02 43 23 98 67

Laurence Allichon, Coraline Lecomte

Service Technique: 06 78 19 82 40

Voirie: Romuald Lardeux, Vincent Clavreul, Thibault Legay

Restaurant scolaire: 02 43 27 40 23

Jocelyne Côme, Cindy Locht

Entretien des locaux communaux :

Lynda Fontaine, Jocelyne Côme, Chloé Pupin

Divers

Le Centre communal d'action social (CCAS), géré par la mairie de Torcé en Vallée offre un « livret A » de la Poste avec une aide naissance. Par ailleurs, il propose également une aide (soumise à condition) pour les scolaires partant en voyage à l'étranger.

Les Règles du bon usage de la Mairie

La mairie est la maison commune de tous les habitants. C'est un lieu d'information sur les usages locaux, la vie associative ainsi qu'une source de renseignements sur les différents organismes sociaux ou administratifs dont vous pouvez avoir besoin.

Il est nécessaire de prendre contact avec le personnel de Mairie pour inscrire vos enfants à l'école, ou vous inscrire sur les listes électorales.

Nous conseillons ainsi aux nouveaux habitants de Torcé-en-Vallée, à qui nous souhaitons la bienvenue, de se faire connaître auprès des services de la Mairie.

Bibliothèque municipale

Mercredi de 15 h 30 à 18 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche de 10 h 00 à 12 h 00.

Nous rappelons que l'accès à la bibliothèque ainsi que le retrait des livres, BD et périodiques sont gratuits. Une consultation internet est possible le mercredi et le samedi.

Agence Postale communale: 02 43 29 50 38

Karelle Guillet vous accueille tous les jours du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 8 h 40 à 12 h.

A votre service à la distribution: Marie-Noëlle Briant et Jacky Verrier

Départ du courrier du lundi au samedi: 12h00.

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

QUAND? À la date anniversaire et pendant les trois mois qui suivent (aucune inscription ne pourra être autorisée avant cette date)

OU ? À La Mairie de votre domicile muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

POURQUOI? Cette démarche est indispensable pour vos inscriptions aux examens, concours, permis de conduire ...

En cas de perte, aucune duplication des attestations de recensement n'est autorisée en mairie.

Renseignements en Mairie au 02 43 29 37 15 & Standard National d'Information: 03 44 38 36 36.

Téléphones utiles

Pompier : 18 - SAMU: 15

Gendarmerie Savigné-l'Évêque : 02 43 27 50 11

Police : 17

Centre hospitalier : 02 43 43 43 43

Centre anti poison d'Angers : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

EDF dépannage : 09 72 67 50 72

Urgence GAZ : 08 00 47 33 33

Eau: Veolia : 08 11 90 29 02

Pharmacie de garde : 08 25 12 03 04

Du nouveau dans la desserte médicale

Depuis novembre, la commune de Beaufay accueille un centre médical avec 2 médecins.

Docteur Pilar Freire - Docteur Maïté Casal

Consultation sur Rendez-Vous

02.85.29.29.20 - www.docavenue.com

Infos utiles

Collecte des sacs jaunes et des ordures ménagères 2018

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Calendrier des Fêtes 2018-2019

MOIS	DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEUX
janvier	11	AG	Génération Mouvement	Salle Cérés
	12	Vœux du Maire et Adjoint		Salle Cérés
	19	AG	Les étoiles de Martine	Salle Cérés
	21	Loto	Comité des fêtes	Salle Cérés
	26	AG	Culture et Patrimoine	Salle du Presbytère
	26-27-28 31	Concours de belote Concours de belote	Comité des fêtes Génération Mouvement	Salle Cérés Salle Cérés
février	2	AG	Les anciens Pompiers	Salle Cérés
	3	AG	GST	Terrain de Moto Cross
	17	Repas dansant	Torcé Loisirs	Salle Cérés
mars	3	Couscous	AFN	Salle Cérés
	24	Concours de la chanson	Comité des fêtes	Salle Cérés
mai	8	Repas aînés	CCAS	Salle Cérés
	10	Moto cross	GST	Terrain de Moto Cross
	13	Loto	Comité des fêtes	Salle Cérés
	26	Concours de boules et Barbecue	Torcé Loisirs	Salle Cérés
juin	6	Concours de boules	Génération Mouvement	Salle Cérés
	22	Fête de la Musique	Entr'act	Bourg
	30	Fête de l'école	La Vallée des Enfants	Terrain de Moto cross
juillet	1	Bric à Brac	Torcé Loisirs	Bourg
	13	Retraite aux Flambeaux et feu d'artifice	Comité des fêtes et Commune	Terrain de Moto cross
	14	Méchoui et tir à la carabine	Comité des fêtes	Salle Cérés
	26	Pique Nique	Génération Mouvement	Salle Cérés
août	9	Libération de Torcé	Commune	Bourg
septembre	2	Course Cycliste	Comité des fêtes	Bourg
	3	Inscriptions les étoiles de Martine	Les étoiles de Martine	Salle Cérés
	21	AG	La Vallée des enfants	Salle Cérés
	26	Concours de belote	Génération Mouvement	Salle Cérés
octobre	6	Choucroute	Comité des fêtes	Salle Cérés
	19	AG	Torcé Loisirs	Salle Cérés
novembre	2-3-4	Concours de belote	Comité des fêtes	Salle Cérés
	23	AG	Comité des fêtes	Salle Cérés
décembre	1	Sainte Barbe	Pompier	Salle Cérés
	2	Marché de Noël	Torcé Loisirs	Salle Cérés
	6	Repas et bûche de Noël	Génération mouvement	Salle Cérés
	9	Arrivée du Père Noël	Comité des fêtes	Salle Cérés
Janv 2019	10	AG	Génération Mouvement	Salle Cérés
	20	Loto	Comité des Fêtes	Salle Cérés
	25	AG	Les étoiles de Martine	Salle Cérés

